

Motion sur la répartition de la Dotation Horaire Globale du collège Alfred de Musset de Patay pour l'année scolaire 2011-2012.

Les représentants des personnels enseignants et des parents d'élèves du collège Alfred de Musset ont décidé de contester l'insuffisance de la DHG et surtout sa composition trop faible en heures postes pour l'année scolaire 2011-2012 : pour une perte estimée de 5 élèves, le collège perdra 18 heures en particulier 23 heures postes.

Conditionnée par un nombre insuffisant d'heures postes, cette répartition induit une détérioration des conditions d'enseignement pour l'année à venir.

D'une part, elle impose la fermeture d'une classe et son corollaire, les effectifs surchargés de 27 élèves par classe pour les niveaux de 5^e et 3^e. Au moindre écart positif par rapport aux effectifs prévus pour la rentrée 2011, le seuil de 28 élèves par classe – jugé comme critique par le Rectorat - risquerait donc d'être atteint dans ces deux niveaux. Sachant qu'un nombre important d'élèves du collège s'oriente vers des études courtes, nous refusons cette détérioration programmée des conditions de travail des élèves de 3^e qui pourrait amoindrir leurs chances de réussite au Brevet des Collèges.

D'autre part, cette répartition impose l'augmentation du nombre d'enseignants contraints d'enseigner dans deux établissements distincts. Sur trente deux enseignants, cinq sont dans cette situation en 2010-2011, plus le seraient en 2011-2012. Nous refusons la généralisation de ces situations professionnelles précaires qui nuit au dynamisme pédagogique des établissements scolaires en gaspillant les énergies et en décourageant les motivations des enseignants. Un plus grand nombre d'enseignants dispersés sur plusieurs établissements ne permettra pas aux équipes pédagogiques de mettre en œuvre les objectifs du projet d'établissement : suivi de l'orientation des élèves, aide personnalisée, activités péri éducatives sportives et culturelles, projets interdisciplinaires, mise en place du socle commun de compétences...

Par ailleurs, nous déplorons le fait que, pour la rentrée 2011, le H/E du collège Alfred de Musset (1,19) serait inférieur à l'année dernière (1,21). A lui seul, ce simple écart représente déjà la perte de 9 heures sur la dotation de l'établissement. Or, en l'état actuel cette faible dotation ne permet pas aux personnels du collège de travailler convenablement à la réussite de tous ses élèves dont un quart est bénéficiaire d'une bourse d'aide aux familles.

La perte estimée de cinq élèves ne saurait raisonnablement expliquer une telle détérioration de l'enseignement public dans le secteur rural de Patay où le collège Alfred de Musset représente la seule offre scolaire de proximité. Les familles de ce secteur rural doivent pouvoir continuer à bénéficier d'un enseignement général public de qualité pour la réussite de leurs enfants.

Conscients des contraintes budgétaires, nous demandons une modification de la composition de la DHG attribuée pour la rentrée 2011, à savoir la transformation de 9 heures supplémentaires annuelles en 9 heures postes.

A Patay, le 1er février 2011,